

DIRECTION ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Direction de l'Animation Locale

Service Vie Associative

Dossier suivi par : Benoît Leduc

Tel : 03 85 90 51 80

VD 24 – 00127

A Chalon-sur-Saône, le **12 AVR. 2024**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que **le Forum de la Vie Associative et Sportive 2024** aura lieu le **samedi 7 septembre**, sur le site du Parc des Expositions à Chalon-sur-Saône.

Cette journée sera l'occasion parfaite pour présenter vos activités à des milliers de visiteurs, attirer de nouveaux adhérents et bénévoles, tout en partageant ce moment privilégié avec d'autres associations.

Comme les années précédentes, la Ville et l'OMS organisent conjointement l'événement. C'est la raison pour laquelle, le Forum reste ouvert à l'ensemble des associations cumulant les critères suivants :

- Association loi de 1901,
- Association dont le siège social est à Chalon-sur-Saône,
- Association préalablement déclarée auprès du service Vie Associative,
- Associations chalonnaises de loisirs, de solidarité, à caractère culturel ou patrimonial et associations sportives.

Si vous souhaitez que votre association participe à cette journée, nous vous remercions vivement de retourner la fiche d'inscription ci-jointe avant **le 30 juin 2024**.

Les correspondances par mail se feront via l'adresse: forum@chalonsursaone.fr

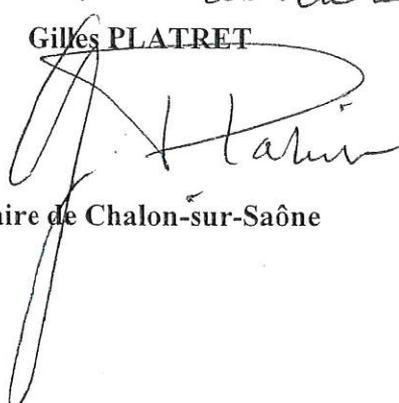
Une réunion d'information est programmée le :

Jeudi 16 mai 2024 à 18h30
Petite salle Marcel Sembat

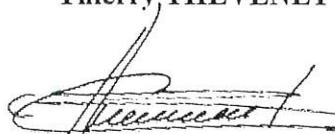
Lors de cette réunion, nous serons ravis de vous présenter une toute nouvelle récompense spécialement dédiée aux bénévoles exceptionnels des associations chalonnaises.

Nous espérons vous rencontrer à nouveau lors de ce bel événement associatif, et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Bien amicalement
Gilles PLATRET


Maire de Chalon-sur-Saône

Thierry THEVENET


Président de l'Office Municipal des Sports

PARC DES EXPOSITIONS

**Réunion de présentation du Forum
le jeudi 16 mai 2024**

INSCRIPTION AU FORUM

Nom de l'association :

(Obligatoirement le Nom d'enregistrement à la Sous-Préfecture)

Numéro RNA de l'Association (sur Déclaration Sous-Préfecture) : W 71 2.....

Nom et prénom du contact pour cet événement :

Fonction au sein de l'association :

Téléphone du contact :

Adresse mail du contact : @

(Merci d'écrire en lettres capitales)

Description des activités de l'association :

.....

Domaine d'activité de l'association (1 seule case à cocher)

Culture et patrimoine Loisirs Solidarités Sports

Avez-vous une section handicap ? oui non

Avez-vous une section sport-santé ? oui non

Aménagement de votre emplacement (Attention pas de WIFI disponible)

Sera-t-il nécessaire de prévoir un branchement électrique ? oui non

Si oui, pour quel usage (branchement ordinateur,...) ?

Associations Sportives		Associations Culturelles	
Animation motorisée (sur une piste)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Prestation artistique sur scène	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Description de votre animation		Description de votre prestation	
Structure gonflable <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - Quelle puissance électrique prévoir (en Kw).....			

ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRE POUR TENIR UN STAND

Si vous souhaitez que votre association participe à cette journée, nous vous remercions de bien vouloir retourner cette fiche d'inscription avant le **30 juin 2024** :

→ par mail à forum@chalonsursaone.fr (uniquement sur cette adresse mail)

→ par courrier à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Chalon-sur-Saône

Service de la Vie Associative – Maison Des Associations 4 rue Jules Ferry - 71100 Chalon-sur-Saône

TOURNEZ S'IL VOUS PLAÎT

En validant votre inscription au Forum des Associations, vous vous engagez à :

1	Joindre une attestation d'assurance avec le bulletin d'inscription (OBLIGATOIRE) qui couvre vos adhérents et bénévoles ainsi que le matériel de votre association,
2	Respecter les horaires de montage et démontage du « stand » Aménager l'emplacement mis à disposition, <u>vendredi 6 septembre 2024</u> ,
3	Respecter les horaires d'ouverture du Forum des Associations,
4	Respecter les normes réglementaires de sécurité (Allées de circulations, matériel inflammable,...),
5	Ne pas empiéter sur les allées de circulation avec du mobilier, des enseignes... ,
6	Ne pas cuisiner dans les « stands »,
7	Ne pas utiliser votre emplacement à des fins de propagandes religieuse, politique ou syndicale, sous quelle que forme que ce soit (sondages, affiches, tracts...),
8	Ne pas distribuer de tracts ou plaquettes dans le hall d'entrée, les couloirs ou les allées réservées au public,
9	Ne pas dégrader le matériel,
10	Rendre votre emplacement sans aucun déchet, papier, tract, affiche.... En respectant le tri sélectif,
11	Etre présent sur le stand pendant toute la durée de l'ouverture et jusqu'à l'heure officielle de la fermeture à 18 h 00 .
12	Avoir signé et respecter les valeurs du CER.
13	L'organisateur se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute association dont l'activité ou la démonstration revêt un caractère dangereux, violent ou injurieux qui ne serait pas approprié à cette manifestation ouverte à tous les publics.

Fait à :

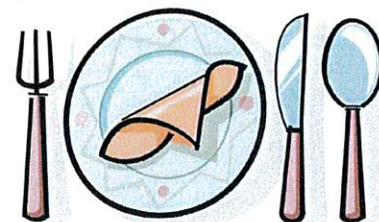
Le :

Association :

Nom et Prénom du signataire :

Signature :

FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE CHALONNAISE
SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024
PARC DES EXPOSITIONS



RESTAURATION

L'organisation de la restauration du Forum de la Vie Associative et Sportive Chalonnaise est assurée par *l'Union des Comités de Quartiers*.

Seule cette association est habilitée à enregistrer les commandes des **plateaux repas** et à recevoir les paiements.

Les plateaux repas seront retirés le samedi 7 septembre entre 11 h 30 et 13 h 30.

Coupon Réponse à Retourner à

l'Union des Comités de Quartiers, 7 Rue Cuvier, 71100 CHALON SUR SAONE,
avant le 15 août 2024

Renseignements :

Tél : **06 73 48 74 90** mail : michel.duployer@orange.fr

Nom de l'association :

Nom et prénom du contact pour cet événement :

Téléphone du contact :

Adresse mail du contact : @

Nombre de repas commandésx **11 euros** =



Tout repas est payable à l'inscription par chèque uniquement
Chèque libellé à Union des comités de quartiers
Annulation impossible 15 jours avant la manifestation
Aucun remboursement ne sera effectué après le 19 Août 2024

Fait à Le.....

Signature